

Distr.
LIMITEE

TD/B/WG.5/L.4
15 décembre 1993

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Groupe de travail spécial sur l'interaction
des investissements et du transfert
de technologie
Deuxième session
Genève, 13 décembre 1993
Point 5 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR L'INTERACTION
DES INVESTISSEMENTS ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE
SUR SA DEUXIEME SESSION

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 13 au 17 décembre 1993

Rapporteur : M. C. Correa (Argentine)

TABLE DES MATIERES

| <u>Chapitre</u> | <u>Paragraphes</u> |
|---|--------------------|
| Introduction | 1 - 4 |
| I. Interaction des investissements et du transfert de technologie (point 2 de l'ordre du jour) | 5 - 6 |
| II. Questions d'organisation | 7 - 9 |

INTRODUCTION

1. La deuxième session du Groupe de travail spécial sur l'interaction des investissements et du transfert de technologie s'est déroulée au Palais des Nations, à Genève, du 13 au 17 décembre 1993.

2. Pendant cette session, le Groupe a tenu ... séances plénières et ... séances informelles.

Déclaration liminaire

3. L'Adjoint du Secrétaire général de la CNUCED a déclaré que le modèle technologique dominant était nettement différent de celui qui avait cours au moment de la création de la CNUCED. Désormais, la concurrence exigeait que les entreprises se dotent de capacités techniques et organisationnelles nouvelles. Pour être compétitives, elles devaient adopter des systèmes de production souples, investir davantage dans la recherche, acquérir des compétences techniques et administratives de haut niveau, établir des circuits de distribution efficaces, s'adapter aux besoins des consommateurs, livrer rapidement leurs produits et offrir des services après-vente fiables. Dans tous ces domaines, la technologie jouait un rôle de premier plan. Auparavant, on considérait que la compétitivité internationale dépendait avant tout des prix, du coût de la main-d'oeuvre et des taux de change. Dans ce contexte, les "rentes technologiques" découlaient de la réduction des frais de production. L'accent était donc mis sur les coûts salariaux, la productivité du travail et l'adaptation des prix à l'exportation au moyen de dévaluations périodiques. Mais les choses avaient changé et la concurrence était maintenant fondée sur des modes différents de consommation, de production et de gestion. L'évolution des goûts des consommateurs avait donné naissance à une demande de produits spécialisés de meilleure qualité, ayant un cycle de fabrication et de vie plus court. De ce fait, la compétitivité ne dépendait plus seulement de la faiblesse des coûts de production : elle exigeait aussi une amélioration constante des procédés des produits, une organisation souple et efficace, ainsi que l'accès à l'information commerciale.

4. Au cours des deux dernières décennies, la conception du transfert de technologie et du progrès technique avait également évolué, et les sources, la gamme et la qualité des techniques s'étaient accrues. De surcroît, le transfert de technologie était désormais considéré avant tout comme un moyen de développer les compétences techniques locales et non comme une fin en soi. La notion même de renforcement des capacités techniques désignait

non plus seulement l'accumulation de connaissances spécialisées, mais encore l'acquisition des compétences très diverses nécessaires pour se procurer, assimiler, utiliser, modifier, adapter et mettre au point des techniques. La tâche n'était pas facile pour les pays en développement qui étaient en train de restructurer leur économie. Il leur fallait se renseigner sur les sources de technologie, les entreprises concurrentes et les besoins des utilisateurs. Il importait aussi de mettre davantage l'accent sur l'acquisition de techniques n'exigeant pas de gros moyens, et d'encourager la formation polyvalente ainsi que la formation permanente. Dans tous ces domaines, le secteur privé était appelé à jouer un rôle essentiel. Il était nécessaire de mettre au point des stratégies et d'acquérir des compétences à l'échelon des entreprises, lesquelles seraient donc le moteur du transfert de technologie et du renforcement des capacités techniques. L'Etat aurait cependant aussi un rôle fondamental : il devait créer des organismes d'appui chargés de la recherche, de l'information, de la vulgarisation des techniques et de la normalisation. Il lui fallait, entre autres, soutenir activement les universités et les instituts publics et privés de recherche, en veillant avant tout à ce que ces établissements entretiennent des liens étroits avec le secteur productif.

Chapitre I

INTERACTION DES INVESTISSEMENTS ET DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE :
a) COURANTS D'INVESTISSEMENTS, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET
COMPETITIVITE; b) RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNOLOGIQUES DANS
LES PAYS EN DEVELOPPEMENT, EN PARTICULIER LES PAYS LES MOINS AVANCES,
ET DANS LES PAYS PASSANT A UNE ECONOMIE DE MARCHE; c) TRANSFERT
ET MISE AU POINT DE TECHNIQUES ECOLOGIQUES

(Point 2 de l'ordre du jour)

5. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail spécial était saisi des documents suivants :

"Examen des travaux des organismes des Nations Unies et de certaines organisations concernant les aspects de la technologie liés aux investissements" : rapport du secrétariat de la CNUCED (TD/B/WG.5/6);

"La promotion du dynamisme technologique : évolution des conceptions en matière de renforcement des capacités technologiques et de compétitivité - Résumé de l'examen analytique des publications sur ce sujet : rapport du secrétariat de la CNUCED" (TD/B/WG.5/7);

"Fostering technological dynamism: evolution of thought on technology capacity-building and competitiveness: bibliographical references" (UNCTAD/ITD/TEC/12) (document de base).

6. A la première séance plénière de sa deuxième session, le Groupe de travail spécial a décidé d'examiner ce point en séances informelles.

[A compléter]

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

7. La deuxième session du Groupe de travail spécial a été ouverte le 13 décembre 1993 par le Président du Groupe.

B. Bureau

8. Le bureau du Groupe, élu à sa première session, était le suivant :

| | | |
|--------------------------|-------------------------|---|
| <u>Président</u> : | M. Masafumi Nagao | (Japon) |
| <u>Vice-Présidents</u> : | M. Paul Pennell Buck | (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) |
| | M. Syed Jamaluddin | (Bangladesh) |
| | M. Euvgeni Manakine | (Fédération de Russie) |
| | M. Msuya Mangachi | (République-Unie de Tanzanie) |
| | M. Soenaryo Danusaputro | (Indonésie) |
| <u>Rapporteur</u> : | M. Carlos Correa | (Argentine) |

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 1 de l'ordre du jour)

9. A la première séance plénière de sa deuxième session, le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/WG.5/5. L'ordre du jour de la session était le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. Interaction des investissements et du transfert de technologie :
 - a) Courants d'investissements, transfert de technologie et compétitivité
 - b) Renforcement des capacités technologiques dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, et dans les pays passant à une économie de marché
 - c) Transfert et mise au point de techniques écologiques

(Le débat sera fondé sur des monographies nationales, préliminaires ou finales, et d'autres rapports sur la question.)

3. Ordre du jour provisoire de la troisième et dernière session du Groupe de travail
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

D. Ordre du jour provisoire de la troisième et dernière session du Groupe de travail

(Point 3 de l'ordre du jour)

[A compléter]

E. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

[A compléter]

F. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 5 de l'ordre du jour)

[A compléter]
